



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Dégradation inquiétante du secteur de la santé dans les Alpes de Haute-Provence

Question écrite n° 14234

Texte de la question

M. Christian Girard alerte Mme la ministre de la santé et de la prévention sur la dégradation inquiétante du secteur de la santé dans les Alpes de Haute-Provence. Cette dégradation se constate à de nombreux niveaux : fermeture du service d'urgences pour l'hôpital de Manosque en raison du manque de personnels, suppression d'une trentaine de postes en janvier 2024, Après la suppression de postes à l'hôpital de Manosque sous prétexte de restrictions budgétaires, les services de santé de l'ensemble du département sont dans un état désastreux : il devient de plus en plus difficile de prendre un rendez-vous chez le dentiste, chez l'ostéopathe, chez l'ORL, voire même chez le médecin généraliste. Alors, certes, des maisons de santé et des centres de soins non-programmés ouvrent ponctuellement, mais non seulement ceux-ci n'ont pas vocation à remplacer le service public de santé qui est objectivement déficient dans le département, mais en plus les patients qui sollicitent ces nouvelles structures privées sont confrontés à des dépassements d'honoraires qui affectent le pouvoir d'avoir. La déficience du secteur public de la santé a donc de graves conséquences sur la prise en charge des patients malades. Aussi, il lui demande d'abord de lui communiquer le nombre de médecins formés dans la région PACA depuis 2017. Il lui demande aussi quelles solutions il envisage pour intensifier le recrutement de médecins pour les urgences de l'hôpital de Manosque et comment il envisage d'attirer de nouveaux médecins généralistes et spécialistes dans ce département qui est l'un des plus enclavés de France.

Données clés

Auteur : [M. Christian Girard](#)

Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14234

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 janvier 2024](#), page 36

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)